



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 https://www.liguehdfft.fr

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX ☎ : 03 44 02 42 02

@ : secretariat-beauvais@liguehdfft.fr

JUGE-ARBITRE 1^{er} DEGRÉ

Domaine de Compétence :

- ✓ Direction des rencontres du Championnat de France par équipes de tous les niveaux (sauf Pro A et Pro B).

Conditions :

- ✓ Être licencié à la FFTT (licence traditionnelle).
- ✓ Être majeur.
- ✓ Être titulaire du grade d'Arbitre Régional ou en formation Arbitre Régional.
- ✓ Le candidat ne peut se présenter aux UV1, 2 et 3 qu'une fois par saison sportive.

Session de Formation :

- ✓ Caractère obligatoire.

Contenu :

- ✓ Connaissance et analyse du règlement sportif du Championnat de France par équipes.
- ✓ Spécificités régionales (Ligue Hauts de France).
- ✓ La connaissance des "Règles de Jeu" est supposée acquise.

Durée de la Formation :

- ✓ Un week-end
 - Samedi de 9h00 à 17h45
 - Dimanche de 9h00 à 17h30

Dates et Lieux :

- ✓ Consulter le planning des formations

Contrôle des Connaissances :

- ✓ **UV1** : Forme : Questionnaire à choix multiples
- (Q.C.M). 30 questions – chaque question est notée sur 1 point.
- Durée : 35 minutes
- Admissibilité pour l'UV2 : obtenir 24/30.
 - ✓ **UV2** : Forme : Exercice pratique – test
- écrit. **Exercice à faire chez soi avec retour obligatoire.** Durée : 1 heure
- Admissibilité pour l'UV3 : obtenir 30/40.
 - ✓ **UV3** : Forme : Mise en situation d'une rencontre de Championnat par équipes. Validation : 34/40.

Admission :

- ✓ L'obtention du grade de JA1 est subordonnée à la validation successive des UV1, 2 et 3.

Inscription :

- ✓ La fiche de réservation jointe au dossier est à renvoyer le plus rapidement possible à :

Ligue Hauts-de-France de Tennis de Table
32 rue d'Abbeville – 59400 CAMBRAI

Une fiche d'inscription sera envoyée par courriel environ quatre semaines avant la date du stage :

- dans les clubs,
- aux candidats ayant renvoyé la "Fiche de réservation".

Coût :

- ✓ 86,00 € pour tous les licencié(e)s de la Ligue Hauts de France (2 déjeuners, règlements sportifs compris)
- ✓ Paiement lors de l'inscription.
- ✓ Aucun remboursement en cas de défection.

Activité par Saison :

- ✓ 7 prestations par saison par équipe concernée
- ✓ Ou 3 prestations sur convocation.

Formation continue :

- ✓ Fréquence : Tous les 5 ans.
- ✓ L'inactivité entraîne un stage de formation continue l'année suivante.